



# Buyer's Right to Cancel

Alberta, Manitoba\*, British Columbia, Nova Scotia\*\*, Ontario, Newfoundland, Northwest Territories, Saskatchewan, Prince Edward Island, New Brunswick, Quebec, Yukon Territory and Nunavut

You may cancel this contract from the day you enter the contract until ten (10) days after you receive a copy of this contract. You do not need a reason to cancel.

If you do not receive the goods or services within thirty (30) days of the date stated in the contract, you may cancel this contract within one year of the contract date. You lose that right if you accept delivery after the thirty (30) days. There are other grounds for extended cancellation. For more information, you may contact your provincial/territorial Consumer Affairs Office, or an attorney. If you cancel this contract, the seller has fifteen (15) days to refund your money and any trade-in, or the cash value of the trade-in. You must then return the goods. To cancel, you must give written notice of cancellation to the Company address on the front of this contract. You must give notification of cancellation by a method that will allow you to prove that you gave notice, including registered mail, fax, courier or by personal delivery. Registered mailing notice is deemed to be given at time of mailing. **If you choose to cancel at this time, please sign below, and return this notice as per conditions stated above.**

(Buyer's signature) \_\_\_\_\_ (Date) \_\_\_\_\_

\* Manitoba residents: Monk Goodwin, 800-444 St. Mary's Avenue, Winnipeg, MB R3C 3T1. Registered Office.

\*\* Nova Scotia Residents: Pauline Fogarty, 516 Purves St., N. Sydney, NS, B2A 1E2. Registered Office.

## Retail Customer Product Satisfaction Guarantee

The Unicity Associate selling you the product(s) listed on the reverse side of this sales receipt extends to you as a retail customer a personal 100% money-back Retail Customer Product Satisfaction Guarantee. If, for any reason during the next sixty (60) days, you are dissatisfied with your Unicity product purchase, the Unicity Associate making this sale to you will, upon your written request, issue to you a full purchase price refund. To receive this refund, you must provide the Unicity Associate with a signed letter stating your reason for dissatisfaction, all unused portions of the product as well as the container, and thereafter a statement that you have received a full refund. **This Guarantee applies to retail customers only and is not extended to Unicity Associates.** Except as provided above, the guarantee contained herein is without warranty of any kind, including the implied warranties of merchantability and fitness for a particular purpose. In no event will Unicity be liable for any direct, indirect, consequential, or incidental damages arising out of the use of or inability to use Unicity product(s), even where unicity has been advised of the possibility of such damages. Some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of liability for consequential or incidental damages, so the above limitation may not apply. If you do not receive a complete refund within thirty (30) days of your written request, please contact Unicity Canada Ltd. at 1-604-882-0945.

## Privacy Policy Information

Unicity respects and is dedicated to protecting the privacy and confidentiality of the personal information of our customers in accordance with the Personal Information Protection Act and Unicity's Privacy Policy, which you may review at [www.unicitycanada.com](http://www.unicitycanada.com). **If you do not want Unicity to collect, use and disclose your personal information in accordance with our Privacy Policy, please let us know by informing Unicity's Privacy Officer in writing at our Unicity Canada address listed on the front of this form.**

## Le droit d'annulation du consommateur

Alberta, Manitoba\*, Colombie-Britannique, Nouvelle-Écosse\*\*, Ontario, Terre-Neuve, Territoires du Nord-Ouest, Saskatchewan, île-du-Prince-Édouard, Nouveau Brunswick, Québec, Territoire du Yukon, Nunavut :

Vous pouvez annuler ce contrat dans un délai de dix jours après avoir reçu une copie de l'entente. Aucune raison n'est requise.

Si vous ne recevez pas les produits ou services attendus dans un délai de 30 jours suivant la date de signature du contrat, vous pouvez annuler le contrat pendant l'année qui suit. Vous renoncez cependant à ce droit si vous acceptez la livraison après 30 jours. Il existe d'autres cas où il est possible d'obtenir un plus grand délai quant au droit d'annulation. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec le bureau de la consommation ou un avocat de votre localité ou province. Si vous annulez ce contrat, le vendeur a 15 jours pour vous rembourser ou vous proposer un échange de produit similaire ou encore de vous offrir la valeur monétaire d'un tel échange. Vous devez alors retourner les produits. Pour annuler le contrat, vous devez faire parvenir un avis d'annulation par écrit à l'adresse de la Compagnie qui est indiquée à la page précédente. Vous devez faire parvenir cet avis d'annulation selon la méthode qui vous permettra de prouver qu'il a bel et bien été envoyé, soit par courrier recommandé, télécopie ou une remise en mains propres. La date de soumission d'un avis d'annulation par courrier recommandé sera considérée comme la date d'expédition de celui-ci. **Si vous préférez annuler dès maintenant, veuillez apposer votre signature ci-dessous et nous soumettre un avis selon les critères établis ci-dessus.**

(Signature de l'acheteur) \_\_\_\_\_ (Date) \_\_\_\_\_

\* Résidents du Manitoba : Monk Goodwin, 800, 444 St. Mary's Avenue, Winnipeg, MB R3C 3T1. Bureau principal.

\*\* Résidents de la Nouvelle-Écosse : Pauline Fogarty, 519 Purves Street, N. Sydney, NS, B2A 1E2. Bureau principal.

## Garantie de satisfaction des produits pour les clients de vente au détail

Le Associé de Unicity qui vous a vendu les produits énumérés à la page précédente de ce contrat de vente, vous offre également, comme client de vente au détail, une garantie de remboursement complet. Peu importe la raison, si vous n'êtes pas entièrement satisfait avec tout achat de produits Unicity dans un délai de soixante (60) jours suivant la date d'achat, ce même Associé Unicity se fera un plaisir, suite à votre demande écrite, de vous offrir un remboursement complet. Pour recevoir un tel remboursement, vous devrez lui remettre une lettre signée contenant vos raisons, toute quantité inutilisée d'un produit et son contenant d'origine, et certifier par la suite par écrit que vous avez bel et bien été remboursé. **Cette garantie n'est pas offerte aux Associés de Unicity.** Sauf dans le cas mentionné ci-dessus, la présente garantie ne contient aucune valeur quelconque, dont une garantie de valeur marchande ou des bénéfices d'un produit pour un usage quelconque. En aucun cas, Unicity sera tenue responsable des dommages directs, indirects, accidentels ou autre, suite à l'usage ou à l'incapacité d'utiliser les produits Unicity, et ce, même quand celle-ci en a été préalablement avisée. Certaines lois préviennent l'exclusion ou la stipulation d'une limitation quelconque concernant des dommages accidentels ou autres, ce qui annulerait par le fait même la mention ci-dessus. Si vous n'avez pas été remboursé dans un délai de trente (30) jours, suivant la date de soumission de votre demande écrite, veuillez communiquer directement avec Unicity Canada Ltée au 1-604-882-0945.

## L'information au sujet de la politique d'intimité

Unicity respecte et est devoué à protéger l'intimité et la confidentialité de l'information personnelle de nos clients conformément à l'Acte de protection d'information personnel et la politique d'intimité de Unicity, que vous pouvez réexaminer à [www.unicitycanada.com](http://www.unicitycanada.com). **Si vous ne voulez pas que Unicity recueille, utilise et dévoile votre information personnelle conformément à notre politique d'intimité, s'il vous plaît nous informons dans l'écriture à l'officier d'intimité de Unicity à notre adresse de Unicity Canada énumérée sur le devant cette forme.**